

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article2552>

# Université du bien commun

- Nos projets & actions en cours - Démocratie & veilles citoyennes -

Date de mise en ligne : dimanche 8 mai 2022

---

Site de l'Association Adéquations

---

**Adéquations est partenaire de l'Université du Bien Commun. Prochain rendez-vous le 21 mai 2022 : Que nous enseignent les expérimentations d'organisation ou de gouvernance du travail en commun(s) ?**

## **21 mai 2022 : Que nous enseignent les expérimentations d'organisation ou de gouvernance du travail en commun(s) ?**

Travail et commun - 4

**de 15 h à 18 h 30 à l'Eternel solidaire\* (bar-jardin), 1 rue de la Solidarité - 75019 Paris**

Session initiée par Annie Flexer - Réseau Roosevelt Paris-Ile de France organisée et animée par les Ateliers Travail et démocratie et l'Université du bien commun à Paris

[Inscription](#)

Le monde du travail est en crise : les travailleurs le vivent, le plus souvent, comme un lieu d'asservissement aux logiques financière et productiviste, déshumanisé, mettant en péril leur santé et la nature ; des employeurs constatent l'épuisement des modèles d'organisation centralisée, verticale, hiérarchisée, et peinent à répondre à des exigences grandissantes de qualité de vie et de préservation de la planète.

Les uns comme les autres recherchent de nouveaux modes d'organisation, appelant l'implication et la responsabilité de tous dans les choix des modes de fonctionnement de leur organisme, dans le respect des droits humains et des droits de la nature.

Y a-t-il des alternatives crédibles au management par les chiffres ? Quels sont les points d'achoppement et qu'implique leur dépassement ? Peut-on rendre le travail épanouissant sans contester le pouvoir des actionnaires et faire de l'entreprise un bien commun ? L'Université du bien commun à Paris et les Ateliers Travail et Démocratie vous invitent à réfléchir et à débattre, avec des acteurs et penseurs de l'autonomie au travail, d'une nouvelle conception du travail, centrale et essentielle pour accéder à un mieux vivre ensemble.

- ▶ UBC Paris : <https://universitebiencommun.org>
- ▶ Ateliers travail et démocratie : <http://atd.nursit.com/>
- ▶ Contact : universitebiencommun(at)gmail.com

L'Eternel solidaire, 1 rue de la Solidarité - 75019 Paris  
Métro : Danube (7bis), Botzaris (7bis), Ourcq (5).  
Bus : 75 et 48 - arrêt d'Hautpoul, ou 60 - arrêt Manin.

## Programme

14 h 30 - Accueil du public

15 h 00 - Ouverture de la session par Annie Flexer - Réseau Roosevelt Paris-IdF/UBC.Paris

### Première partie

15 h 10 - Table ronde I : L'entreprise libérée : promesses et limites Animation : Annie Flexer

avec :

- ▶ Emilie Poli - professeure en sciences de gestion à l'INSEEC. Thèse : « De l'entreprise libérée à la "libération créative" », 2022
- ▶ Olivier Simha - chercheur en sciences de gestion. Thèse : « Les product owners, acteurs agiles au coeur des tensions », 2021
- ▶ Thomas Coutrot - économiste, auteur de « Libérer le travail », Le Seuil, 2018

16 h 00 - Débat avec le public

16 h 45 - Pause

### Deuxième partie

17 h 00- Table ronde II : Les coopératives : l'émancipation au travail ? Animation : Julien Lusson - Ateliers Travail et Démocratie

avec :

- ▶ Benoît Borrits - économiste, auteur de « Virer les actionnaires. Pourquoi et comment s'en passer ? », Syllepse, 2020
- ▶ Anne-Catherine Wagner - sociologue, auteure de « Coopérer. Les SCOP et la fabrique de l'intérêt collectif », CNRS Editions, 2022
- ▶ Marie Lesage - directrice générale de Coopaname (coopérative d'activité et d'emploi)

17 h 45 - Débat avec le public

18 h 30 - Conclusion - un dernier tour de table

La session se terminera autour d'un verre de l'amitié.

## Lundi 28 mars : Le Fleuve qui voulait parler

Au cours de ses sessions - notamment celles consacrées à la défense des biens publics mondiaux, à la création d'un parlement mondial de l'eau, ou encore aux savoirs autochtones - l'Université du Bien commun à Paris a

fréquemment mis en exergue l'exemplarité de certains pays tels que l'Equateur, la Nouvelle-Zélande ou la Colombie qui ont accordé une personnalité juridique à des entités naturelles essentielles à la vie.

Camille de Toledo, engagé pour une reconnaissance juridique des éléments de la nature, a orchestré le processus instituant des Auditions pour un parlement de Loire (2019-2020), avec le Pôle Art et Urbanisme, dont est sorti *Le fleuve qui voulait écrire*, récit de ce qu'il nomme « le soulèvement légal de la Terre ». Cette fiction juridique élaborée collectivement aux abords de Loire, est dotée d'une puissance instituante dans le réel. Les conditions de possibilités pour que Loire ait sa propre voix et parle en son nom seront explicitées au cours de la discussion. Les objectifs du Parlement de Loire contribuent-ils ou dépassent-ils ceux des défenseurs du bien commun ?

- ▶ [Inscription souhaitée pour les besoins de l'organisation](#) :
- ▶ [Rejoignez-nous sur ce lien zoom meeting dès 18 h 15](#)

Meeting ID : 896 1328 8211- Passcode : 460454

### Programme

18h15 - Accueil des participants en connexion par Zoom

18h30 (précises) - Ouverture de la conférence - Présentation du livre par l'auteur.

19h - Echanges avec l'auteur, suivis des questions des membres de l'Université et du public (questions qui seront formulées par saisie dans Zoom et traitées par blocs thématiques).

Pour nous contacter : universitebiencommun gmail.com

<https://www.universitebiencommun.org>

## Samedi 19 mars : Les communs négatifs

De 15 h à 18 h 30 - accueil dès 14 h 30

au Tiers-lieu et bar/jardin de l'Eternel Solidaire, 1 rue de la solidarité 75019 Paris. Métro : Danube (7bis), Botzaris (7bis), Ourcq (5). Bus : 75 et 48 arrêt d'Hautpoul, 60 ou arrêt Manin. (PAF 3 euros)

[Merci à l'avance de votre inscription ici](#)

(Par souci d'organisation, nous vous saurions gré de nous prévenir un jour à l'avance en cas d'éventuelle défection)

Intervention d' Alexandre Monnin, philosophe, directeur scientifique d'Origens Media Lab, un laboratoire indépendant consacré aux enjeux de l'Anthropocène et cofondateur de l'initiative Closing Worlds. Il est également enseignant-chercheur en école de management (ESC Clermont BS) où il dirige le Master of Science "Strategy & Design for the Anthropocene", porté conjointement avec Strate Ecole de Design à Lyon.

Suivie d'un atelier-débat avec Lionel Maurel, Juriste et bibliothécaire, co-fondateur du collectif SavoirsCom,

Session coordonnée par Claire Dehove (Agence WOS des hypothèses), Annie Flexer (Réseau Roosevelt Paris-Île-de-France) et Yovan Gilles (Les périphériques vous parlent)

La notion de communs négatifs a été initialement proposée par Maria Mies et Veronica Bennholt-Thomsen au début des années 2000. Elle a connu un regain d'intérêt en 2017 où elle a été mobilisée à la fois par Sabu Kohso et par Alexandre Monnin, selon des acceptions quelque peu différentes. D'après ce dernier « Il est possible d'en livrer une généalogie en situant ses usages les uns par rapport aux autres. Une première lignée envisage les communs négatifs à partir du déchet, avant de se déplacer vers des enjeux infrastructurels ou vers celui des déchets nucléaires, qui ne partagent plus que le nom avec les déchets dont parlaient Mies et Bennholt-Thomsen. A côté de cette première généalogie, Alexandre Monnin en propose une autre, à partir de la notion de ruines. L'enjeu, ici, est de renverser la notion du commun traditionnel pour se saisir de réalités qui, loin de susciter la convoitise, telles les ressources au centre de plusieurs conceptions des communs, imposent différentes formes de négativité (les déchets nucléaires, les espèces invasives, le numérique, le néolibéralisme, etc.).

Dans certains cas, cette négativité semble évidente, dans d'autres, cette évidence fait défaut et la controverse est vive (5G, glyphosate, nucléaire, etc.). Dans tous les cas, l'identification des communs négatifs est avant tout un processus d'enquête qui vise à instituer ces réalités en des situations nécessitant une prise en charge allant de diverses modalités de "vivre avec" au "vivre sans". L'enjeu tient donc à la nécessité de faire émerger les conditions institutionnelles et démocratiques d'une politisation des communs négatifs qui nous environnent, débouchant sur un art de la fermeture qui reste, dans de nombreux cas, à inventer.

C'est le programme qui a été esquissé dans Héritage et Fermeture. Une écologie du démantèlement (Divergences, 2021), l'ouvrage collaboratif d'Alexandre Monnin, Emmanuel Bonnet et Diego Landivar. Les auteurs ont développé ce programme en initiant en 2021 le Master of Science "Strategy & Design for the Anthropocene". (Éléments de présentation rédigés par Alexandre Monnin)

Il a fait paraître en mai 2021 un ouvrage aux éditions Divergences intitulé Héritage et Fermeture, Une écologie du démantèlement co-écrit avec Diego Landivar et Emmanuel Bonnet (finaliste du 8e prix du livre d'écologie politique). Il vient d'en faire paraître un nouveau, édité avec Laurence Allard et Nicolas Nova, intitulé Ecologies du Smartphone (Le Bord de l'Eau).

## 14 mars : Devenir gardiens de la nature

La rencontre sera animée par Indira Bonvini, membre du comité de pilotage de l'Université.

- ▶ [Lien zoom](#) ; Meeting ID : 817 1716 8997 - Passcode : 331289
- ▶ [Inscription souhaitée pour les besoins de l'organisation](#)
- ▶ Contact : universitebiencommun gmail.com

Marine Calmet est juriste et Présidente de Wild Légal. Engagements militants pour France Nature Environnement, Notre affaire à tous, Or de question...Wild Légal est un programme juridique expérimental et interactif dans lequel étudiants, experts et citoyens collaborent pour les Droits de la Nature.

Parmi les nombreuses publications sur les communs et biens communs, récentes ou anciennes, nous avons choisi

pour cette rencontre le récit de Devenir Gardiens de la nature dans lequel Marine Calmet retrace son parcours de militante. Son diplôme d'avocate en poche, elle se mobilise pendant trois ans en Guyane Française contre le projet de mine industrielle Montagne d'or et les forages off-shore de Total.

Véritable manifeste, ce livre est le récit d'un engagement et souligne les carences de notre appareil juridique pour protéger la nature. Face aux appétits des industriels, contre le pillage de la Terre et en soutien aux Peuples Premiers, la réponse de Marine Calmet est celle d'une désobéissance créatrice et constructive. Grâce à son périple, elle se met en quête de nouvelles jurisprudences capables de renverser le rapport de force entre l'homme et le reste du vivant. Seule solution pour sortir de l'impasse.

Elle découvre comment les peuples autochtones ont, depuis bien longtemps, intégré la protection de la nature dans leurs coutumes et leurs modes de vie. « Une société dans laquelle la propriété privée n'existe pas ? Une organisation sociale dans laquelle les droits collectifs priment sur les droits individuels et ont pour but d'assurer à tous un égal accès à la terre et à ses richesses, tout en respectant une gouvernance en symbiose avec la nature ?

Il s'agit d'imaginer un modèle de société intégrant les limites planétaires et la préservation des intérêts des écosystèmes, tout en garantissant les droits fondamentaux des êtres humains. » Marine Calmet nous enjoint de sortir de l'anthropocène, d'écouter les Peuples Premiers, d'apprendre de leur expérience et de créer de nouvelles normes respectueuses des processus biologiques de notre planète, en somme d'accomplir une transformation majeure en enracinant la communauté humaine dans la communauté du vivant.

Le mouvement pour une jurisprudence de la Terre s'impose ainsi non seulement comme un changement de paradigme mais également comme une voie majeure d'émancipation.

## Déroulé

18h - Accueil des participants en connexion par Zoom

18h15 (précises) - Ouverture de la conférence - Présentation du livre par l'auteur.

18h30 - Echanges avec l'auteur suivis des questions des membres de l'Université et du public. (Questions qui seront formulées par saisie dans Zoom et traitées par blocs thématiques).

18h50 - Brève lecture d'un extrait du livre par l'auteur pour clôturer l'échange.

## **12 février : Les Communaux et les cartographies communales : enquête, résistance et entraide dans les milieux de vie**

Au tiers-lieu et bar/jardin de l'Eternel Solidaire, 1 rue de la solidarité 75019 Paris. Métro : Danube (7bis), Botzaris (7bis), Ourcq (5). Bus : 75 et 48 arrêt D'Hautpoul, 60 ou arrêt Manin.

[Inscription indispensable ici](#) :

**Intervenant.e.s invitée.e.s :** Josep Rafanell i Orra (psychologue, écrivain, co-animateur des Communaux) et Samantha Lebrun (coordinatrice de la Fédération des Murs à Pêches de Montreuil).

*Session initiée et coordonnée par Claire Dehove/WOS/agence des hypothèses*

Les Communaux ne sont pas un collectif. C'est une constellation d'initiatives, enquêtes, luttes, lieux qui dessinent des cartographies communales composées de liens d'interdépendances et de formes d'entraide et de réciprocité.

Les Communaux proposent des présentations de recherches, des moments de rencontres, des récits, des chantiers et des interventions pour contribuer à l'instauration d'un paysage qui s'oppose aux ravages et aux effets d'atomisation de l'économie et de son gouvernement.

Rappelons que Les Communaux, historiquement, étaient des portions du territoire (pâturages, haies, bordures des chemins, mares, landes, rivières...) qui ne faisaient pas l'objet d'une codification par le droit en termes de propriété. Il faudrait plutôt parler d'un droit coutumier. Nous voyons par ailleurs émerger, depuis quelques années, un puissant courant d'études s'en inspirant pour réinventer le droit sous le signe de la coutume et des usages comme régulateur des formes de vie et de coproduction immanente de normes et de valeurs propres à la communauté.

Les communaux étaient donc des « lieux » définis par une imbrication d'usages disparates. On peut dire alors que le « commun » des communaux résulte d'une coexistence de pratiques. On connaît la suite avec le mouvement des enclosures... Il s'agit, d'une certaine manière, de réactiver cette histoire.

« Contre l'espace administré au service de la valeur, contre la gestion des ses marges et des formes d'inadaptation, contre les dépendances aux machineries de production capitaliste, mais aussi contre les scènes de la représentation politique qui nous absente du monde, nous tentons de relier des manières de nous réapproprier nos rapports à des milieux de vie et des manières de les habiter. Il s'agit en dernier terme de susciter des alliances et des formes d'association. »

Pour Les Communaux, le travail d'enquête prend donc une place essentielle. L'un de ses membres a dit : enquêter c'est être attentif aux manières de singulariser des expériences situées. L'enquête prend sa consistance dans l'actualisation des liens avec d'autres expériences. Lorsque Les Communaux posent la question de ce qui se passe dans un "ailleurs", c'est parce que celui-ci est indissociable de notre "ici". En ce sens l'enquêteur accepte de se laisser porter par une connaissance ambulatoire, toujours en train de se faire, dans un monde en patchwork dont il faut instaurer les passages.

Lors de la session à l'Université du bien commun, nous ferons état de la prolifération de formes d'autonomie comme autant d'expérimentations de nos interdépendances, de l'entraide et de solidarités qui constituent des résistances au contexte d'effondrements des milieux de vie et de l'implosion des institutions pastorales. Nous mettrons notamment en partage deux « situations » dans lesquelles se sont engagées nos enquêtes partagées :

- ▶ Celle de La Trame, un lieu d'accueil d'expériences de vulnérabilité chez des personnes ayant souvent traversé les univers de la psychiatrie et vivant dans des contextes de grande précarité. Ce lieu, très lié à des groupes d'entraide mutuelle, avec ses pratiques d'hospitalité, avec son insistance sur les passages entre des lieux, déjoue la malédiction du verrouillage entre savoirs et pouvoirs institutionnels. La Trame fait vivre des zones transitives de l'expérience, cultive une polyphonie de manières d'exister.
- ▶ Celle de La Fédération des Murs à Pêches à Montreuil, lieu qui sédimente une longue histoire d'usages et de

résistances des terres urbaines. On explicitera la tentative en cours de formalisation d'une charte des usages partagés pour faire face à l'administration municipale qui vise la gestion de cet espace dans une logique patrimoniale.

Nous évoquerons encore diverses expériences d'hospitalité à l'égard des migrants comme antidote à la fascisation en cours. Mais aussi des agencements entre des lieux disparates, initiatives artistiques et institutions assistantielles, tentatives de relier des milieux urbains et la campagne en termes de subsistances.

Il nous apparaît précieux pour l'Université du bien commun d'explorer collectivement ces champs d'expériences de l'« en-commun ».

## 2022 : "40 minutes de l'UBC - un auteur, un livre"

Pour cette nouvelle année 2022, en parallèle et en complément des habituelles sessions débats, l'Université du Bien Commun propose un nouveau cycle : « 40 minutes de l'UBC - un auteur, un livre »

Premier rendez-vous, 31 janvier, 18h30 : "Le bien commun, le climat et le marché", présentation du livre par son auteur, Benjamin Coriat, suivi d'une discussion.

- ▶ **Lundi 31 janvier, de 18h30 à 19h15** : Benjamin Coriat présentera son livre "Le bien commun, le climat et le marché" (Editions Les Liens qui Libèrent, 2021)
- ▶ [Participer à la réunion en visio \(dès 18h20\)](#)
- ▶ ID de réunion : 879 8426 761. Code : 220050

De nombreuses publications sur les communs et biens communs, récentes ou anciennes, enrichissent les rayons des librairies : l'Université du Bien Commun propose des rencontres avec leurs auteurs, animées par les membres de notre comité de pilotage.

Présentation animée par Corinne Ducrey

Benjamin Coriat est professeur émérite à l'université Sorbonne Paris Nord. Il est par ailleurs cofondateur des Economistes Atterrés. Spécialiste reconnu des communs, il a notamment codirigé *Vers une république des biens communs ?* (Editions LLL) et publié *La Pandémie, l'Anthropocène et le bien commun*, ouvrage pour lequel l'UBC l'avait reçu en mars dernier.

A propos de son livre *Le bien commun, le climat et le marché* : « En 2016, Jean Tirole, prix Nobel d'économie, publie *Economie du bien commun*, un ouvrage vite porté aux nues par la critique. Pourtant cet ouvrage, à commencer par son titre même, ne laisse pas d'interroger et de susciter critiques et étonnements. En effet, ce qui est désigné par l'auteur comme « l'économie du bien commun » n'est en fait rien d'autre que son ancienne théorie des incitations et de la réglementation, à peine remise au goût du jour.

Les propositions de Tirole sont si éloignées de celles qui, à partir des travaux d'Elinor Ostrom - prix Nobel d'économie 2009 - constituent aujourd'hui l'approche par les communs qu'il m'a paru nécessaire ici, pour la clarté des choses et couper court au risque de confusion, de procéder à quelques mises au point.



En confrontant les deux approches, tant sur le plan de la théorie qu'à propos de ce bien commun essentiel qu'est le climat, les différences apparaissent dans toute leur ampleur. Alors que la proposition centrale de Tirole pour lutter contre le changement climatique consiste à promouvoir un marché des droits à polluer, la proposition d'Ostrom vise au contraire à faire obstacle aux ajustements de marché à partir d'une gouvernance qu'elle qualifie de « polycentrique », dont la Convention Citoyenne pour le Climat fournit une belle illustration.

Ces deux conclusions opposées le disent assez : en aucune manière une théorie du bien commun, plus vivante et nécessaire que jamais, ne saurait être ramenée à ce à quoi on a prétendu la réduire. » (Benjamin Coriat / Editions LLL 2021)

Dans *Le bien commun*, le climat et le marché, Benjamin Coriat prend donc pour fondement de sa réflexion la critique de *L'Economie du bien commun*, l'ouvrage de Jean Tirole qui traite des biens communs sans pour autant se référer à la longue genèse des travaux existants autour de ce concept. Pour Benjamin Coriat, le climat, bien commun mondial, ne peut être traité comme une marchandise et doit être placé « hors commerce ». Il démontre sur le fond en quoi la logique du marché est impuissante à combattre le phénomène systémique qu'est réchauffement climatique. Il confronte le point de vue libéral (toute-puissance du marché à même de résoudre tous les problèmes) à son opposé : la nécessaire "juste" gouvernance (polycentrique) de ce bien commun essentiel, dont les petites communautés constituent le socle (éclairant ainsi toutes les dimensions du travail d'Elena Ostrom sur les communs, en particulier ses analyses sur le climat en tant que bien commun mondial).

Cet échange sera également l'occasion de revisiter avec Benjamin Coriat des concepts essentiels, parfois mal connus ou mal compris, qui traversent le champ des communs : de la gouvernance polycentrique chez Ostrom à la théorie du voile d'ignorance en passant par le problème du passager clandestin.

### Déroulé de la visioconférence

- ▶ 18h20 - Accueil des participants en connexion par Zoom
  - ▶ 18h30 (précises) - Ouverture de la conférence
- Présentation du livre par l'auteur( «- 18h50 - Echanges avec l'auteur suivis des questions des membres de l'Université et du public (questions formulées par saisie dans Zoom et traitées par blocs thématiques).
- ▶ 19h15 - Brève lecture d'un extrait du livre par l'auteur pour clôturer ce premier échange.

Contact : universitebiencommun gmail.com

## **La Res publica : comment les biens communs peuvent-ils reinventer les politiques publiques ? Samedi 16 octobre 2021 de 15h à 19h**

Cette session de l'Université du Bien Commun se tiendra en présentiel au **Tiers-lieu et bar/jardin de l'Eternel Solidaire**, 1 rue de la solidarité 75019 Paris.

- ▶ Métro : Danube (7bis), Botzaris (7bis), Ourcq (5). Bus : 75 et 48 arrêt D'Hautpoul, 60 ou arrêt Manin.
- ▶ Inscription indispensable [sur le lien frama](#)
- ▶ Dans la limite des places disponibles, la jauge de la salle étant limitée à 50 personnes. Participation aux frais à partir de 3 Euros

La session est initiée et coordonnée par Les périphériques vous parlent et sera animée par Yovan Gilles et Cristina Bertelli. Régie : Lucien de la radio Fréquence Paris Plurielle. La session sera enregistrée en vue d'une diffusion intégrale ultérieure sur la [radio Fréquence Paris Plurielle : 106.3 FM](http://www.radiofrance.fr/franceparis)

Après les sessions du 20 février dernier avec Riccardo Petrella sur les Biens communs publics mondiaux, et du 6 mars avec Benjamin Coriat sur les Biens communs sociaux, cette session est l'occasion de poursuivre la réflexion sur la Politique des biens communs.

La défiance diffuse pour la Politique aujourd'hui ne traduit pas seulement un désamour des citoyen.n.e.s pour leurs représentant.e.s. Elle touche sans doute à la perception même de l'Etat, qui peinerait de plus en plus à incarner la Volonté générale au sens rousseauiste du terme, dans le cadre du « Contrat social ». Le contexte de la mondialisation et de la financiarisation croissante de l'économie n'y est pas étranger, faisant prévaloir des rapports de force paralysant ou biaisant bien souvent la décision politique souveraine.

En quoi alors le vaste mouvement des biens communs dans le monde et ses acteurs est-il susceptible de nous aider à reprendre la main sur la Res publica, la chose publique ? En quoi est-il à même de reconfigurer, par ses propositions et ses initiatives foisonnantes, les politiques publiques, quand il s'agit de surmonter les inconciliables têtues entre la pression des acteurs privés, la défense des services publics et la nécessité d'une transition écologique qui avance à trop petits pas ?

## Interventions

- **Riccardo Petrella** (en visioconférence depuis Bruxelles), économiste, politologue, docteur en Sciences politiques et sociales, et docteur honoris causa de huit universités, en Suède, Danemark, Belgique, Canada, France et Argentine et professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique). Il est président de l'Institut européen de recherche sur la politique de l'eau (IERPE) à Bruxelles ([www.ierpe.eu](http://www.ierpe.eu)) et président des Universités du bien commun à Anvers (Belgique) et à Sezano (VR-Italie). De 1978 à 1994, il a dirigé le département FAST-Forecasting and Assessment in Science and Technology - à la Commission de la Communauté européenne à Bruxelles.

La fin de la "res publica" ? Possible. Inévitable ?

Les deux dernières générations des groupes sociaux dominants à l'échelle mondiale, à l'ère de la globalisation économique du monde et de l'anthropocène, sont activement engagées dans cette oeuvre. La fin de la "res publica" est, donc, possible car elle est en cours. Est-elle inévitable ? Difficile à dire. Ce que l'on sait, c'est que la res publica (dans le sens jadis utopique de 1793, à savoir : liberté, égalité fraternité) ne figure en tant qu'objectif, finalité, proposition stratégique dans aucun agenda mondial (politique, économique, social, culturel...). Les droits universels à la vie et de la vie, ainsi que la sauvegarde et la promotion des biens communs, des biens publics mondiaux notamment, dans la perspective d'un "sens de l'identité de l'humanité" et de sa responsabilité collective, ne font pas partie actuellement de la politique existentielle des êtres humains. Il n'y a pas, à mon avis, de futur bon et souhaitable pour les espèces vivantes de la Terre en l'absence d'une res publica mondiale. Les causes menant à la fin de la res publica sont connues, les solutions aussi. La res publica mondiale peut-elle devenir le petit grain de sable capable de faire sauter le puissant système destructeur et autodestructeur de la vie telle que nous le connaissons aujourd'hui ?

- **Sébastien Shulz** (en présentiel) doctorant en sociologie, Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Sociétés (Université Paris-Est)

Dans un premier temps, il présentera les résultats de ses recherches sur des expérimentations visant à "transformer l'État par les communs numériques" qui ont eu lieu en France, en Espagne et en Équateur. Comment, concrètement, des acteurs s'y sont-ils pris pour faire de l'État un "partenaire des communs numériques", quels obstacles ont-ils rencontrés et par quelles ruses ont-ils cherché à les dépasser ? Dans un second temps, il nous fera part d'un projet collectif qu'il mène dans l'objectif de formuler des propositions de politiques publiques pour aller vers une "société des communs". L'idée est de présenter ces propositions et d'en discuter ensemble afin de les affiner.

<https://sebastienschulz.wordpress.com/>

- ▶ **Ana Sofía Acosta Alvarado** (en présentiel) doctorante en économie au Centre d'Économie de l'Université de Paris 13, Sorbonne Paris Nord et habitante de la communauté de l'Asilo à Naples.

Les expériences des « biens communs émergents » en Italie, notamment à Naples, en faisant un « usage créatif du droit » ont cherché non pas une simple reconnaissance institutionnelle, mais un outil pour imaginer de nouvelles institutions dans la ville. Partant des pratiques concrètes d'utilisation des assemblées et d'autogouvernement, les communautés ont montré qu'elles étaient capables d'établir une gestion partagée dans l'autonomie fonctionnelle des droits fondamentaux. Le défi posé par ces nouvelles institutions est de soulever plus largement la question d'une administration municipale fonctionnelle aux droits sociaux, alternative à la vente du domaine public et à son seul revenu économique.

## Déroulé de la session

15h (précises) Accueil et présentation

### 1ère partie

15h 15 Intervention de Riccardo Petrella

15h 50 Echanges avec le public

16h 45 Pause

### 2ème partie

17H Intervention de Sébastien Schulz

17h 20 Echanges avec le public

17h 50 Intervention de Ana Sofía Acosta Alvarado

18h 10 Echanges avec le public

18h 30 conclusions, regards croisés et perspectives avec les trois intervenant.e.s

19h Verre de l'amitié

Nous contacter : universitebiencommun gmail.com ou 01 40 05 05 67

<https://www.universitebiencommun.org/>

# 25 septembre 2021 : Mondes paysans, marchandisation du vivant et résistances : Vers une

# autonomie paysanne et alimentaire ?

## Espace associatif et culturel du Campus Condorcet à Aubervilliers (Métro Front populaire - Ligne 12)

Session initiée et coordonnée par Sciences Critiques dans le cadre des ateliers et débats de l'Université du Bien commun à Paris, autour du livre-manifeste de l'Atelier Paysan : *Reprendre la terre aux machines* (Editions de Seuil, Collection Anthropocène, mai 2021)

Le modèle agricole productiviste favorise l'utilisation de machines surpuissantes et high-tech, qui rendent l'agriculteur dépendant de l'ingénieur, des pouvoirs financiers, de l'expansion numérique. Ces pratiques ont également un impact sur les milieux naturels, les communautés paysannes, l'aménagement du territoire, l'emploi rural, la santé, l'offre alimentaire. « En somme, la logique « techniciste » et industrielle en agriculture affecte toute la société ». Comme l'expose la coopérative l'Atelier Paysan, « l'escalade technologique permanente, rarement perçue comme un facteur décisif, assure la poursuite du mouvement de dépossession et d'élimination des agriculteurs ». Mouvement global contre lequel se forment et se réinventent des résistances. Rencontres-débats autour de l'essai politique de l'Atelier Paysan « *Reprendre la terre aux machines, manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire* » et de l'ouvrage « *La croissance verte contre la nature, critique de l'écologie marchande* » de l'économiste Hélène Tordjman.

En présence de trois sociétaires de l'Atelier Paysan (Emmanuel Aze, arboriculteur dans le Lot-et-Garonne / Confédération Paysanne - Florian Marteau, paysan/meunier/boulangier dans le Morbihan- Nicolas Decome, membre du comité d'écriture dans les Bouches-du-Rhône / Technologos) et de l'économiste Hélène Tordjman.

Avec des collectifs franciliens : en présence de Bernard Loup, président du CPTG (Collectif pour le Triangle de Gonesse <https://ouiauxterresdegonesse.fr/>) et un membre du Collectif des Jardins des Vertus d'Aubervilliers (sous réserve)

## 6 mars 2021 : Le bien commun et les biens communs sociaux : nouvelles opportunités pour la démocratie

[Inscription recommandée](#)

[Participer \(sur zoom\)](#)

- ▶ ID de réunion : 304 979 3588
- ▶ Code : wUQ26w

### Séminaire et échanges avec Benjamin Coriat

*Session initiée par les membres du comité de pilotage de l'Université, coordonnée par Corinne Ducrey et Indira Bonvini*

Après la session du 20 février dernier, avec Riccardo Petrella, sur les Biens communs publics mondiaux, nous poursuivons notre « état de lieux » avec Benjamin Coriat et sa réflexion sur les biens communs sociaux.

Dans la dernière session de l'UBC - Paris, nous avons pu analyser la difficulté de mettre en place et de rendre

opérationnel le gouvernement des biens communs publics mondiaux. La nécessité d'agir à un niveau mondial est apparue à la fois indispensable, nécessaire et complexe. Quelle voie Benjamin Coriat nous propose-t-il d'ouvrir dans ce moment de renouveau indispensable des modes de penser et d'agir dans le monde et dans les démocraties ?

A l'âge des pandémies à répétition et d'un nouvel état permanent de crises climatiques et sanitaires, Benjamin Coriat articule la rencontre de deux grands récits : celui de l'Anthropocène, dont nous mesurons chaque jour davantage l'ampleur et la gravité des destructions qu'il inflige à notre planète, et celui des communs, tout autre, presque son opposé, sa forme polaire. Car, qu'il s'agisse de l'emprise sur la nature ou des relations entre humains, ce que porte le mouvement des communs se présente comme une nouvelle façon d'habiter le monde, de s'y lover pour le préserver et, par là même, d'assurer notre propre survie. Dans ce moment inédit de tensions extrêmes et d'opportunités, Benjamin Coriat nous invite à repenser l'action publique elle-même et à faire de nouveau des services publics de véritables biens communs.

Il propose pour cela de promouvoir un ensemble de « communs sociaux » qui doivent servir de base à la refondation de nos grands services publics. Au delà, il indique des pistes permettant de repenser l'action publique : se nourrir, se loger, se soigner, se déplacer, s'éduquer... voilà désormais les pôles d'activité autour desquels l'économie et la société doivent se recomposer, pour le service du bien commun. Benjamin Coriat est Professeur émérite à l'université Sorbonne Paris Nord. Il est co-fondateur des Economistes Atterrés et membre de leur comité d'animation. Il assure la direction du groupe international de chercheur-e-s du programme Entreprendre EnCommuns. (<http://encommuns.com>). Il vient de publier aux éditions Les Liens qui Libèrent La pandémie, l'Anthropocène et le bien commun.

## Programme

A partir de 16h50 - Accueil des participants en connexion par Zoom

17h00 (précises) Ouverture de la session par Corinne Ducrey et les membres du comité de pilotage de l'UBC - Université du Bien Commun - Paris

### Première Partie

- ▶ 17h10 - Benjamin Coriat « Les communs sociaux et la refondation des services publics ». Vers une relation radicalement renouvelée à la démocratie, le pouvoir rétabli des citoyens
- ▶ 17h50 - Echanges, convergences, désaccords féconds, avec les membres de l'Université du Bien Commun - Paris
- ▶ 18h20 - Pause

### Deuxième Partie

- ▶ 18h30 - Débat : questions et échanges avec le public
- ▶ 19h15 - Conclusion, par les membres de l'Université

Les questions seront formulées par saisie dans Zoom et seront traitées par blocs thématiques. Ceux qui souhaiteraient poser une question ou apporter une contribution oralement (ne dépassant pas les 3 minutes) pourront nous le faire savoir par la même voie. La parole sera donnée par ordre de réception des demandes.

# Rencontre du 20 février 2021

*Session initiée par les membres du comité de pilotage de l'Université, coordonnée par Cristina Bertelli & Yovan Gilles, avec Riccardo Petrella.*

Préalable. L'intervention de Riccardo Petrella permettra d'approfondir et de prolonger le propos, qu'il a présenté dans la vidéo diffusée en octobre 2020 et que nous vous conseillons de voir ou revoir en préalable à cette session : [« Les biens communs et les biens publics à l'heure de la gouvernance économique mondiale »](#).

[Lien vers la session Zoom à 14h45](#)

- ▶ ID de réunion : 840 3308 6128
- ▶ Code : 890466

Les biens communs sont l'objet d'un engouement sans précédent et la crise du Covid 19 met en évidence l'exigence de leur reconnaissance, de leur promotion et de leur préservation. De quoi s'agit-il au juste, aujourd'hui, quand politiques, sociologues, économistes et philosophes évoquent cette nécessité ? Nécessité de reconnaissance ? Nécessité de mise en oeuvre ? Nécessité de jurisprudence, nationale, internationale ?

Depuis trois ans, le comité de pilotage de l'Université et de nombreu.x.ses intervenant.e.s ont essayé de rendre tangibles les différents champs opérationnels des biens communs, contemporains comme historiques. Qu'en est-il, dans le contexte actuel, de l'évolution de leur appréhension, tant théorique que concrète ?

Nous vous proposons, dans cette session, de travailler « en commun », à partir de l'approche des biens communs publics mondiaux développée par Riccardo Petrella. Qu'est-ce qui a changé au niveau mondial, depuis nos premières sessions sur l'eau, les semences, la connaissance, l'air ou encore, dernièrement, notre engagement pour la santé ?

Où en sommes-nous, entre déclarations d'intentions généreuses et avancées politiques, significatives ou entravées par des intérêts économiques impérieux d'ordre privé et public ?

Cette session spéciale dédiée aux biens communs mondiaux et « publics » nous éclairera sur leur évolution et les « obstacles » nationaux et internationaux, les avancées réelles et les perspectives de concrétisation d'instances supranationales qui les concernent.

Utopie ? Nécessité vitale de leur reconnaissance mondiale ? En ce moment où l'humanité voit se profiler à l'horizon sa propre finitude en qualité d'espèce dominante, autocentrée et si étrangère à la nature qu'elle la désigne comme « environnement », l'avènement des biens communs apparaît comme la condition de tout demain.

## Programme

A partir de 14h45 - Accueil des participants - Connexion par Zoom

15h00 précises - Ouverture de la session par les membres du comité de pilotage de l'Université du bien commun - Paris

## Première Partie

15h15 - Yovan Gilles

Les périphériques vous parlent et pilote UBC.Paris - retracera les sessions les plus significatives de l'Université depuis 2017, sous l'angle des biens communs publics mondiaux.

15H30 - Riccardo Petrella

Parce qu'il est à l'origine de Université du bien commun à Paris et, surtout, parce qu'il est une référence mondiale dans le combat pour la reconnaissance des biens communs publics mondiaux, auteur sur le sujet et à l'origine de plusieurs initiatives internationales en leur faveur, nous avons demandé à Riccardo Petrella d'ouvrir notre programme de sessions 2021. Relevons également son expérience de politologue, altermondialiste, économiste, chercheur, ancien commissaire européen, ainsi que son accès aux informations précieuses concernant les perspectives et décisions des organismes internationaux comme l'OMS ou l'ONU, qui, de facto, orientent ou freinent les avancées démocratiques en la matière.

A partir de la vidéo Les biens communs et les biens publics à l'heure de la gouvernance économique mondiale il retracera les moments clefs critiques ou positifs concernant ces biens dans les dernières années, au niveau de leur reconnaissance mondiale, plus précisément :

- ▶ la relation étroite entre les BCPM et les droits fondamentaux et, au-delà, les droits de la nature ;
- ▶ une reconnaissance mondiale en déficit ?
- ▶ les impacts des crises mondiales actuelles : santé, climat, biodiversité... ; les obstacles et perspectives

16h15 - Pause

## Deuxième partie

16h30 - Débat avec le public.

Les questions seront formulées par saisie dans Zoom et seront traitées par blocs thématiques.

Ceux qui souhaiteraient poser une question ou apporter une contribution oralement (ne dépassant pas les 3 minutes) pourront nous le faire savoir par la même voie. La parole sera donnée par ordre de réception des demandes.

18h - Clôture et perspectives à venir par Yovan Gilles et Cristina Bertelli

## Emissions radio et vidéos

Les émissions radio de la dernière session « Les forêts 2/2, notre bien commun » sont disponibles.

- ▶ [Première heure](#)
- ▶ [Deuxième heure](#)

Les premiers montages des différentes sessions de l'Université du Bien commun, sous des formats variables ont commencé début 2020 en prévision de l'ouverture d'une chaîne web. Des dizaines d'heures de vidéos seront mises

en ligne tout au long de l'année 2021 et au-delà. Ces vidéos regroupées par thématiques alterneront entre formats courts, moyens et longs.

► [Chaine youtube](#)

## Rencontre 5 décembre 2020

**Les forêts notre bien commun : entre bien public et bien privé où se situe le bien commun ?**

En visioconférence zoom, de 14h45 à 18h15

Inscriptions obligatoires sur le lien :

<https://framaforms.org/universite-du-bien-commun-les-forets-2-inscription-1605802745>

Contact [universitebiencommun@gmail.com](mailto:universitebiencommun@gmail.com)

### Programme

La différence entre biens publics et biens communs, en particulier concernant les forêts, est une distinction à éclairer plus que jamais. Nous explorerons lors de cette session certains aspects juridiques, économiques et sociétaux concernant ces écosystèmes.

*Session initiée et coordonnée par Indira Bonvini, Cristina Bertelli, Yovan Gilles.*

A partir de 14h45 - Connection zoom

15h00 précises Ouverture de la session par les membres de l'Université du Bien Commun.

15h15 Marine Calmet, Juriste en droit de l'environnement et des peuples autochtones, Présidente de l'[association Wild&Legal](#) et porte-parole du [collectif Or de question](#)

« Malgré leur nécessité absolue à la survie de l'humanité, des écosystèmes et à la régulation du climat mondial, il n'existe pas de traité international envisageant la protection totale des forêts. À l'échelle internationale, elles ne sont protégées que de manière fragmentée. Il existe pourtant des pistes de solutions pour mieux protéger ces espaces vitaux : lesquelles ? » (Martha Torres Schaub - Up Magazine septembre 19).

Marine Calmet connaît bien la Guyane Française, un territoire aux forêts primaires menacées, notamment par les projets miniers. Un territoire emblématique des difficultés de conjuguer intérêts économiques, environnementaux et humains pour sauvegarder nos espaces forestiers. Elle nous apportera des exemples de jurisprudences internationales qui ont permis de faire évoluer la protection des droits de la nature en reconnaissant la personnalité juridique de parcs, de mangroves ou encore de forêts. Les habitants de ces forêts, peuvent-ils en être les porte-parole ? Comment le droit international a-t-il encadré un processus démocratique à même d'inclure les populations autochtones ?



*Bref échange avec le public.*

15h45 Yovan Gilles - Les périphériques vous parlent et membre du comité de pilotage UBC.

Reforestation en cours : de quelle reforestation parlons-nous ?

- ▶ 15h50 Philippe Canal - Secrétaire général du [syndicat Snupfen-Solidaires](#) et porte-parole de l'intersyndicale de l'Office national des forêts. Philippe Canal nous donnera un aperçu de l'état des forêts publiques en France.

Les forêts sont placées sous la sauvegarde de la Nation selon le code forestier. Mais le monde forestier est en agitation en France aujourd'hui. La gestion de la forêt est dirigée désormais par les besoins d'une industrialisation croissante imposée par des impératifs financiers qui passent désormais avant toute autre considération environnementale et humaine. Il nous éclairera sur la mise en place du démantèlement d'un système qui a permis, jusqu'à présent, de sauvegarder la forêt : l'arrivée de grands groupes et de leurs exigences de rentabilité à la fin (déjà prévue), du statut des fonctionnaires de l'ONF avec leur remplacement par des salariés de droit privé ; en passant par l'exploitation à outrance de nos ressources forestières et la croyance que la forêt est une énergie renouvelable et, donc, inépuisable. Sans oublier les pratiques qui ne font qu'augmenter notre « dette carbone ». Brefs échanges avec le public.

16h20 Bertrand Sicard présentera le travail de l'[Association Vita Sylvae Conservation](#)

*Pause - Pendant ce temps une vidéo et un diaporama de Bernard Boisson sur les dernières forêts anciennes en Europe seront présentés.*

16h40 Lionel Maurel - Juriste, auteur du Blog [S.I.lex](#)

Quelle relation entre propriété privée et bien commun dans le cas des forêts ?

La France est le pays européen où il y a le plus grand nombre de forêts privées. Or, ce n'est pas le statut de propriété qui fait le bien commun, mais l'orientation politique donnée à sa gestion. Les forêts privées doivent également être gérées de manière « utile » à la collectivité, tout en étant soumises à des contraintes (par le code forestier).

Baptiste Morizot, Philosophe et maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille dans une tribune du journal Le monde de juillet 2019 défend, à propos des forêts, les initiatives d'acquisition collective de territoires pour permettre leur « re-ensauvagement ». Il écrit : « Si la propriété privée permet d'exploiter, pourquoi ne permettrait-elle pas de protéger ? » Lionel Maurel explorera, à la lumière de cette tribune, l'idée concrète de protection radicale de "foyers de libre évolution" par l'outil économique et juridique de l'acquisition foncière. Les initiatives d'acquisition collective de territoires pourront-elles permettre le « re-ensauvagement » des forêts ? Brefs échanges avec le public

17h10 Témoignage de Florence Massin, Davis Buffault, de l'Association [Semeurs de Forêts](#)

*Echanges entre tous les intervenant.e.s et les participant.e.s ou réponses aux questions posées par zoom*

17h50 Santé Bien Commun : Claire Dehove, membre de l'Université du Bien Commun, fera le point sur l'actualité et sur l'évolution des réunions de l'ONU, l'OMS, l'OMC concernant la demande de gratuité mondiale pour des soins

contre le Coronavirus ainsi que pour l'arrêt des brevets sur le vivant.

18h15 - Clôture

## Actualités Université du Bien Commun

Le cycle de rencontres-débats a repris. Des initiatives ont également été lancées sur les enjeux de la santé et du médicament, comme biens communs. La crise sanitaire a en effet rappelé l'importance de la santé publique et de l'accès aux soins et aux médicaments.

La déclaration rédigée par l'Agora des habitants de la terre suite au rejet de la requête de l'Afrique du Sud et de l'Inde de suspendre provisoirement l'application des brevets sur les médicaments (vaccins compris) anti-Covid-19, [relayée par le site Pour](#).

► [Disponible en téléchargement](#)

L'Université du bien commun est partenaire de l'appel lancé par l'Agora des Habitants de la Terre "De la prédation à la sauvegarde de la vie de tous les habitants de la Terre", pour qu'un futur et éventuel vaccin anti-covid puisse être déclaré « Bien commun public mondial », en garantissant sa gratuité pour tous, afin d'en prévenir toute instrumentation commerciale par l'industrie pharmaceutique (au-delà du débat récurrent entre « pro » et « anti » sur la pertinence ou non d'un vaccin en la matière). [L'appel en ligne](#)

Un "Manifeste pour une appropriation sociale du médicament" a été signé par 160 organisations, défendant l'appropriation citoyenne active et solidaire de la santé, contre la financiarisation et la marchandisation croissante de la santé en France, en Europe et dans le monde. [Informations](#). *Plus d'informations prochainement, cf. ci-dessous.*

Diverses démarches ont été faites récemment auprès du secrétaire général de l'ONU et de l'OMC auxquelles les membres de l'Université du Bien Commun Paris se sont associés. Récemment, l'OMC a rejeté la proposition de suspension des brevets sur la thérapie anti-Covid -19 présentée par l'Inde, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Estawini. Selon l'UBC, "cette décision est d'une gravité exceptionnelle dans un contexte de pandémie mondiale nécessitant le vaccin pour tous et dans tous les pays. Les intérêts qui dérivent de la marchandisation du vivant, priment".

L'Université du Bien Commun - Paris invite à relayer cette initiative citoyenne et politique afin de lui donner la visibilité nécessaire à ses objectifs. Outils pour informer et communiquer :

- [Une vidéo de 20 mn de Riccardo Petrella "Les biens communs et les biens publics à l'ère de la gouvernance économique mondiale"](#). Il y développe une réflexion sur les dérives de la notion de biens communs « publics » très pertinente dans ce moment critique où la planète est en attente d'un vaccin anti-covid 19 et analyse le spectre des biens communs publics mondiaux qu'il est fondamental de défendre. Il y présente également des propositions concrètes qui sont au coeur des principes promus par l'Université. [Sur youtube](#)
- La déclaration, rédigée par l'Agora des habitants de la terre, de la campagne mondiale pour un vaccin anticovid 19 Bien Commun Public Mondial et la lettre envoyée au secrétaire général de l'ONU, reprises par « Entre les lignes ». [Informations](#)
- **Urgent !** La déclaration rédigée par l'Agora des habitants de la terre suite au rejet de la requête de l'Afrique du Sud et de l'Inde de suspendre provisoirement l'application des brevets sur les médicaments (vaccins compris) anti-Covid-19, [relayée par le site Pour](#).
- [Disponible en téléchargement](#)

# Emissions radiophoniques de l'UBC

[21 heures d'émissions radiophoniques tirées des sessions de l'Université entre octobre 2017 et novembre 2019 peuvent maintenant être écoutées ici.](#)

## Rencontre 15 octobre 2020

La rencontre du 15 octobre 2020 a porté sur la présentation, en France, de l'initiative citoyenne internationale visant à faire reconnaître le futur et éventuel vaccin anti-covid comme « Bien commun public mondial ». Cette initiative, lancée par l'Agora des Habitants de la Terre et soutenue par l'Université du Bien Commun, s'inscrit dans la campagne mondiale pour un système global, commun et public de la santé et de la sécurité de la vie, libre de brevets et hors marché.

A cette occasion, Riccardo Petrella, économiste, altermondialiste, cofondateur de l'UBC et initiateur de la campagne, a présenté l'état d'avancement des propositions des institutions mondiales et des mobilisations citoyennes pour que le bénéfice pour tous du vaccin anti-covid, en tant que Bien Commun, soit concrètement extrait des lois du marché.

L'enjeu de cette réflexion se situe au-delà du débat récurrent entre « pro » et « anti » sur la pertinence ou non d'un vaccin. La garantie de la transparence et de la qualité des tests, la démonstration de l'efficacité et de l'innocuité d'un vaccin constituent des facteurs majeurs de prévention de santé publique. A ce sujet, sont évoqués les antécédents historiques des vaccins non-brevetés, depuis Louis Pasteur notamment, et les conditions nécessaires aux garanties d'innocuité.

## Session reportée 28 mars : Le Nouvel Age des Communs

REPORTE

à la Maison du Libre et des Communs - Paris  
226 rue Saint-Denis, 75002 Paris (M° Strasbourg Saint Denis)  
15 h à 18 h 30 - accueil dès 14 h 30

[Inscription](#)

L'Université du Bien Commun donne carte blanche à EnCommuns

Séminaire « Le Nouvel Age des Communs »

Avec Benjamin Coriat (Professeur des Universités - Faculté des Sciences économiques, Université Paris 13) et des membres du groupe international de chercheur-e-s du Séminaire International d'Entreprendre EnCommuns. Un programme plus détaillé vous parviendra ultérieurement.

Hier encore sujet pour spécialistes activistes réunis en petits comités, les Communs - on dit aussi quelquefois le Commun - sont devenus une sorte de mot code. Des jardins partagés aux logiciels libres, des encyclopédies aux »

tiers lieux » installées dans les quartiers des villes ou dans les campagnes, les « communs » semblent partout fleurir.

Pourquoi ce succès ? Comment expliquer cette floraison ? Et sous le nom générique de commun désigne-t-on bien ici et là des réalités comparables ? Le caractère polysémique de la notion ne conduit-il pas à accroître la confusion, là où justement de la clarté est plus que jamais nécessaire ?

Préciser ce qui relève du commun - et ce qui n'en relève pas établir des définitions et des critères de distinction, aider à mieux comprendre ce qu'est un commun comme la ou les communautés qu'il sert et dont il se nourrit, tel est le premier des objectifs que se fixe ce séminaire

Au delà il s'agira à partir d'une série d'exposés et d'étude de cas de montrer comment « l'entreprendre en commun(s) » peut revêtir des formes multiples et contrastées, tout en cherchant à établir à travers des modèle économiques soutenable les conditions de sa pérennité.

Car après la première efflorescence voici venu le nouvel âge des communs, celui de leur installation durable.

## 29 février : Le travail gratuit, invisible des communs

à la Maison du Libre et des Communs - Paris  
226 rue Saint-Denis, 75002 Paris (M° Strasbourg Saint Denis)  
15 h à 18 h 30 - accueil dès 14 h 30

Session organisée et animée par Réseau Roosevelt Paris - Ile de France (Annie Flexer et Bruno Lamour) avec

- ▶ Patrick Viveret, philosophe et auteur du rapport "Reconsidérer la richesse" (2002) - Les comptes et les contes : l'exemple du bénévolat
- ▶ Lionel Maurel, Juriste et bibliothécaire, co-fondateur du collectif SavoirsCom1 - Travail gratuit et travail invisible dans les communs de la connaissance
- ▶ Christine Castejon, analyste du travail et philosophe - L'activité invisible des retraité.e.s

En tous temps et en tous lieux, les communs naissent et vivent essentiellement grâce au travail gratuit, le plus souvent invisible, de communautés, formelles ou non - depuis le bénévolat "traditionnel" jusqu'au développement de logiciels libres, de plateformes numériques à but non lucratif ou encore la constitution de communs de la connaissance et des savoirs. Quelle est la place de ce "travail" dans les parcours individuels et dans la tension collective vers le bien commun ? Quelle en est la rétribution - symbolique ou triviale - individuelle et collective ? En quoi participe-t-il à l'émancipation des personnes ? A l'évolution de la société ? Comment le comptabiliser par rapport au travail dit "alimentaire" ?

Dans la suite de notre session de 2019 : "Travail et commun : repenser les fondations du concept de travail au XXIe siècle, au prisme du commun", nous proposons, dans ce deuxième volet, de débattre sur le sens et la place de ce travail gratuit aujourd'hui, face à la résurgence des communs, et d'ouvrir la réflexion sur les possibles transformations de la place du travail et des autres activités, à l'échelle d'une vie, dans le contexte socio-économique du XXIe siècle.

[Pour s'inscrire](#)

Vous pouvez retrouver la captation sonore de la première session "Travail et commun » du 23 mars 2019 - ainsi que

de toutes les autres sessions de l'UBC - [ici](#)

## 8 février : Tiers espaces et communs urbains

La Paillasse (Maison du Libre et des Communs - Paris) 226 rue Saint-Denis, 75002 Paris (M° Strasbourg Saint Denis)

De 15 h à 18 h 30 - accueil dès 14 h 30

*Entrée libre (dans la limite des places disponibles) - Participation aux frais à partir de 3 Euros*

[Inscriptions](#)

### Présentation

Aujourd'hui, la plupart des biens collectifs sont gérés, soit par l'Etat, soit par le privé ... avec en creux le message à l'adresse du citoyen que tout est fait pour répondre à ses besoins.

Une voie alternative à cette prise en charge passive du citoyen est celle des communs qui repose sur une communauté et un mode de gouvernance aptes à partager de façon créative et démocratique des Biens Communs. Communs, communs urbains, tiers espaces renvoient à une grande diversité de lieux appropriables collectivement : espaces naturels, délaissés urbains, lieux en transition, jardins collectifs, bâtiments municipaux vacants, infrastructures sportives en libre usage, ZAD et autres expérimentations éco-politiques. Ils ont aussi partie liée avec la mobilité (co-voiturage et mobilités douces), l'autonomie alimentaire ou le financement participatif.

Ces zones de transition, de métamorphose ou d'effondrement témoignent d'une reconfiguration des rapports sociaux, des modèles socio-économiques et de leurs traductions sur les territoires.

Les tiers espaces communs invitent à repenser nos modes d'organisation socio-économiques. Ils peuvent s'investir de façon spontanée, éphémère, organisée ou pérenne ou bien encore à partir d'une intention collective tournée vers le bien commun. On y fabrique, des rêves, des outils, des concepts qui participent de la diversité dont nos sociétés ont besoin pour se renouveler et surtout répondre aux défis de la crise systémique. Le principe de laboratoire social permet d'évaluer comment des tiers espaces contribuent à un imaginaire instituant de la société en alliant justice sociale et validation d'une production plurielle des savoirs (expérimentations sociales, espaces intermédiaires de l'existence, centralités populaires).

Dans un espace urbain, on parle de communs urbains pour qualifier les tiers espaces où les citoyens sont amenés, par une appropriation collective, à s'autonomiser, à s'auto-organiser et à contribuer à la transformation de nos modes traditionnels de fabrique et de gestion des villes. Les communs urbains situent cet engagement dans la cité sous l'angle de la démocratie d'initiative partagée (contributive) portée par une pluralité d'acteurs.

Les initiatives portées par des logiques citoyennes dans les tiers espaces et les communs urbains sont très diversifiées et elles entretiennent un fort lien de perméabilité. Elles font l'objet de classifications parfois

contradictoires qui demandent à être revisitées avec précision, afin que ces expériences ne soient pas détournées de leurs objectifs initiaux au profit des logiques économiques prédatrices qu'elles pensaient combattre. On peut toutefois s'appuyer sur nombre d'écrits scientifiques, de wikis communautaires, ou d'autres médias, pour noter que les communs construisent un espace politique par la production sémantique et documentaire, reliant les initiatives locales et disséminant le *commoning* à tous les aspects de la vie sociale. Cette session de l'Université du Bien Commun propose un protocole d'atelier participatif visant à aborder ensemble les modalités d'émergence et les incidences de ces laboratoires vivants.

Le public participant à la session est invité à apporter des documents et à livrer des récits relatifs à ce type d'expérimentation afin de constituer un corpus commun que les intervenants invités vont enrichir de leurs outils spécifiques et de leurs pratiques sur les terrains. Parmi celles-ci, sont prévus un film et un témoignage sur la vie à la ZAD de Notre-Dame des Landes (spécificité d'une lutte qui a su mélanger résistance et alternative à l'aéroport au profit de l'expérience d'un paysage en commun), un documentaire de WOS/agence des hypothèses sur des Zones de Gratuité, ainsi que des ouvrages relatifs aux tiers espaces et aux communs urbains.

La session compte se structurer autour de ces quatre questions :

- ▶ Quel corpus théorique pour construire de nouveaux référentiels communs ?
- ▶ Comment faire de ces expériences des fers de lance de la transition vers d'autres formes socio-économiques ?
- ▶ Comment valider ces acquis d'expériences et cette production de savoirs et en faire de véritables leviers de transformation ?
- ▶ Comment ces référentiels peuvent investir le champ politique afin d'orienter les politiques publiques ?

Cette session-atelier se terminera par un moment récapitulatif du corpus élaboré ensemble puisqu'elle est une étape de recherche destinée à poser les bases de réflexion en vue de la journée-forum que l'UBC organisera en octobre 2020 et qui sera dédiée à ces espaces autonomes de la pensée et de l'action.

### Les intervenant-es :

Hugues Bazin est chercheur indépendant en sciences sociales. Il est animateur du Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action (LISRA), chercheur associé à la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord. Il développe une démarche autour de tiers espaces permettant de prendre en compte des populations et des problématiques qui restent bien souvent dans l'angle mort de la connaissance.

Claire Dehove est artiste chercheuse et scénographe. Elle a initié WOS/agence des hypothèses qui a généré des dispositifs collaboratifs tels que le Hall de Gratuité à Bobigny, Libre Ambulantage à Dakar, les Anarchives de la Révolte, les Anarchives de la Migration, le Ministère MAPHAVE à Montréal, l'Ambassade des Communs à Bordeaux et l'Ambassade de la MétaNation (avec Quebracho Théâtre).

Jean Pascal Derumier est spécialiste du management des organisations et de l'innovation. Après avoir été consultant puis à la direction I&R de la SNCF, il crée son entreprise de conseil spécialisée dans l'accompagnement des territoires en transition. Il est fondateur de l'association Innovation Citoyenne et Développement Durable (ICDD). Suite à trois livres sur cette problématique, sa dernière publication porte sur la transition territoriale.

Sylvia Fredriksson est designer et chercheuse. Elle a été commissaire scientifique de l'exposition L'Expérience des tiers lieux à la Biennale Internationale du design de Saint-Étienne 2017. Elle est contributrice du collectif interculturel

Remix the Commons et de la Myne/ Manufacture des Idées et Nouvelles Expérimentations à Villeurbanne. Elle est coordonnatrice avec Nicolas Sauret du Dossier Ecrire les Communs publié en 2019 par la revue Sens Public.

Tibo Labat est architecte et activiste. Membre fondateur du collectif Fertile qui s'attache à faire vivre les friches et interstices des métropoles. Il a coordonné avec l'artiste Stefan Shankland, Tuvalu, une exploration relative au métabolisme urbain, aux flux globaux de matériaux et de la régénération des sols. Il participe activement à L'habiter en Lutte du territoire de la ZAD à Notre-Dame-des-Landes.

# 18 janvier : Le Pacte pour la transition

*Rencontre-débat proposée et animée par le Collectif local du Pacte pour la Transition, Paris*

Le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC), indépendant, non partisan et laïque, est un réseau de 27 mouvements engagés dans la transition écologique, sociale et humaine, oeuvrant à coordonner les actions de ses membres afin de faire davantage résonner la transition citoyenne. Le Pacte pour la Transition est un outil mis au point par le CTC visant à favoriser et organiser la participation citoyenne au changement dans toutes les communes, en encourageant un dialogue entre citoyen.ne.s et élu.e.s dans le cadre des campagnes pour les élections Municipales 2020, basé sur 32 propositions de mesures concrètes à mettre en oeuvre par et avec les municipalités.

<https://transition-citoyenne.org/pacte/>

15 h - 15 h 20 : Introduction

Maximilien Ripoché (Collectif Pacte Paris) : présentation du Pacte pour la Transition

Yovan Gilles (UBC) : de l'importance des communs dans le contexte du Pacte

15 h 20 - 16 h 10 : Table ronde 1 - les associations partenaires du Pacte présentent les mesures qu'elles défendent

Mariana Mirabile (Alternatiba) : les transports

(Emmaüs - Intervenant à préciser) : l'habitat et le logement

Christine Nédelec (France Nature Environnement) et Dominique Jaulmes (Collectif d'Associations citoyennes) : l'urbanisation

16 h 10 - 16 h 30 : Pause, collecte des questions écrites du public

16 h 30 - 18 h 15 : Table ronde 2 - le débat

réponses des intervenant.e.s aux questions écrites ; débat avec le public ; la parole aux associations partenaires

18 h 15 - 18 h 30 : Synthèse et conclusion par Yovan Gilles

Le débat se poursuivra informellement autour d'un verre.

*Entrée libre (dans la limite des places disponibles) - Participation aux frais à partir de 3 Euros*

[Inscription \(recommandée\)](#)

# Archives des rencontres 2019

## Samedi 7 décembre

### Marchandisation et privatisation du vivant : appropriation des communs naturels et des savoirs associés

à la Maison du Libre et des Communs - Paris

226 rue Saint-Denis, 75002 Paris (M° Strasbourg Saint Denis)

15 h à 18 h 30 - accueil dès 14 h 30

Participation aux frais à partir de 3 Euros ([réservations dans la limite des places disponibles](#))

*Session proposée par la Fondation Danielle Mitterrand-France Libertés (Marion Veber, responsable des programmes) et animée par Yovan Gilles (Les périphériques vous parlent)*

La biopiraterie fait référence à la privatisation du vivant et des savoirs traditionnels sur la biodiversité, notamment par le biais de brevets. Les biopirates sont les entreprises, en particulier pharmaceutiques, cosmétiques ou agroalimentaires, ainsi que les instituts de recherche qui s'approprient des plantes ou semences ainsi que les connaissances et savoir-faire sur ces ressources à travers la propriété intellectuelle.

Les communautés locales, rurales et autochtones, qui vivent particulièrement proches de leur environnement, ont en effet développé des connaissances très fines sur la biodiversité qui les entoure et qui sont fortement recherchées par le monde de la recherche ou économique pour les valoriser. On parle de biopiraterie quand ces acteurs s'approprient ces savoirs, sans le consentement des communautés et sans partage des bénéfices réalisés grâce leur utilisation. A travers les droits de propriété intellectuelle utilisés par les biopirates, le vivant se retrouve ainsi privatisé et des savoirs traditionnels copiés.

Cela pose la question des communs naturels et leur appropriation et privatisation. Il semble essentiel d'entamer une réflexion sur le système mondial capitaliste qui considère la nature comme un ensemble de ressources marchandisables et privatisables. La biopiraterie invite aussi à réfléchir à la reconnaissance et valorisation des savoirs des peuples et à repenser les rapports entre ces populations et le monde de l'entreprise et de la recherche pour qu'ils soient moins marqués par la violence, l'exploitation abusive et l'injustice. « Lors de la première colonisation, les peuples autochtones se sont fait voler leurs terres. Au moyen des droits de propriété intellectuelle et des brevets, on se trouve à piller l'esprit et le corps des peuples autochtones ; la vie elle-même se fait coloniser » - Vandana Shiva, grande militante indienne engagée dans la lutte contre la biopiraterie.

14h30 Accueil

15h précises - 15h10 Ouverture et présentation.

15h10-15h30 La biopiraterie : nouvelle forme de privatisation du vivant et des savoirs sur le vivant, par Marion Veber, responsable des Programmes à la Fondation Danielle Mitterrand

15h30-15h50 Biopiraterie en Outre Mer. En finir avec l'impunité, par Thomas Burelli, professeur de droit au Canada et membre du comité scientifique de la Fondation Danielle Mitterrand. Projection d'une vidéo.



15h50-16h10 Privatisation de la nature et biopiraterie : le regard de la jeunesse autochtone de Guyane (JAG) par Ludovic Pierre, membre de la Jeunesse Autochtone de Guyane.

16h10-16h30 AÏNY, une marque de cosmétique bio engagée contre la biopiraterie, par Daniel Joutard, entrepreneur et membre du comité scientifique de la Fondation Danielle Mitterrand.

16h30-17h Réactions, commentaires et questions du public.

Pause

17h15 - 18h15 Réponses et compléments par les intervenants / Echanges avec la salle.

18h 15 -18h30 Conclusions et propositions d'actions par Marion Veber.

18h30 Verre convivial

## **23/11 Autosuffisance alimentaire : les défis de l'agriculture et de l'agro-écologie urbaine et rurale au devant des risques climatiques**

*Session proposée et animée par Yovan Gilles et Les périphériques vous parlent*

Selon le GIEC (septembre 2019), près de 50 % des zones humides côtières ont été perdues au cours des 100 dernières années avec la montée des océans. L'élévation du niveau des eaux saumâtres sur la planète, corrélé au réchauffement climatique entraînant la perte de surfaces cultivables, cumulé à la démographie et à l'artificialisation progressive des terres, menace aujourd'hui l'agriculture et, en conséquence, l'autosuffisance et la sécurité alimentaire des villes et des territoires. Un défi de taille s'impose à l'agriculture : la généralisation de pratiques culturales et d'élevage en symbiose avec le vivant, la biodiversité, les écosystèmes locaux, les forêts (redéploiement de l'agroforesterie) et la reconquête de surfaces arables dans les grandes agglomérations urbaines.

Par ailleurs, et outre de rares exceptions, aucune ville ou territoire urbain dans le monde n'est capable de produire son alimentation et de garantir son autosuffisance alimentaire ; ces dernières décennies la mondialisation a d'ailleurs accru leur dépendance aux circuits longs de production et de distribution. Ainsi une reconnexion ré-équilibrante de l'agriculture locale et des maraichages urbains aux territoires communaux et intercommunaux de distribution et de vente dans le cadre de circuits courts coopératifs et en communs, apparaît autant souhaitable que nécessaire ; cela dans la perspective d'une alimentation elle-même plus saine, moins carbonée et qui soit une réponse à la crise climatique.

Avancer aujourd'hui la notion de commun par rapport au lien entre agriculture et autosuffisance alimentaire est certes indispensable, mais en tenant compte de certaines limites et réalités. En effet, « considérer la terre comme un bien commun relève encore de l'utopie et suppose d'aborder la grande et grave question de l'enclosure du foncier agricole, donc des droits de propriété et d'usage (...) Si l'on admet, non seulement comme hypothèse mais comme réalité, que l'alimentation relève de l'intérêt général dans sa définition et dans sa réalisation, on ne peut qu'envisager à terme une approche beaucoup plus « en communs » de la gouvernance étroitement liée de l'agriculture et de l'alimentation » écrit Pierre Thomé dans son article : [Vers une nouvelle révolution agricole ?](#)

## Programme

14h30 Ouverture et Accueil

15h précises Université du Bien Commun. Ouverture aux préoccupations du public.

1ère partie

15h15/15h45 Intervention de Pierre Thomé en deux parties (chercheur indépendant en matière d'agriculture et d'alimentation et dans l'exploration d'idées en relation avec des pratiques : utopies, biens communs...).

1) L'ONU relie autosuffisance\* et sécurité alimentaires avec comme définition : "la satisfaction de tous les besoins alimentaires d'un pays par la production nationale" (FAO "Eau et agriculture, produire avec moins d'eau", Rome, 2002). Cette définition fait référence à des pays nationaux, mais est-il possible de l'utiliser pour des territoires de moindre importance, par exemple une région, une commune... afin de réduire les importations de denrées alimentaires et donc les transports, de favoriser le rapprochement producteurs-consommateurs, de rechercher une alimentation respectueuse de l'environnement ?

2) Pour l'alimentation équilibrée d'une personne, quelle serait aujourd'hui la surface en terre cultivable nécessaire pour une production alimentaire bio en pleine terre pendant un an, à raison d'une moyenne d'une consommation d'un kilo par jour de nourriture ? Présentation d'une grille d'estimation des produits alimentaires d'origine végétale et animale et estimation moyenne de la surface agricole indispensable pour l'alimentation de la population de Paris intra muros.

15h45 - 16h15 Intervention de Stéphane Linou (Ancien conseiller général de l'Aude, conseiller en développement local, pionnier du mouvement « Locavore » en France)

Résilience alimentaire et sécurité nationale. La déterritorialisation des lieux de production et de consommation expose les agglomérations urbaines à des pénuries alimentaires potentielles, qui mettraient leur sécurité alimentaire immédiatement en péril dès lors que seraient immobilisés par des circonstances diverses leurs flux d'approvisionnement. Comment mettre en place des stratégies de résilience locavore en rééquilibrant et en renforçant notre alimentation en faveur des circuits courts, contre l'appauvrissement des sols et la perte de contrôle sur notre nourriture ? D'autant plus, quand l'on sait que l'autonomie alimentaire des agglomérations urbaines n'est que de quelques jours seulement et qu'une ville comme Toulouse, par exemple, ne produit que 2% de ses ressources alimentaires ? Propositions (de loi), initiatives et perspectives.

16h15 - 16h40 Réactions, commentaires et questions du public.

Pause

2ème partie 17h - 18h Réponses et compléments avec Pierre Thomé et Stéphane Linou.

18h - 18h 15 Conclusion et pertinence du lien entre biens communs, agriculture et autosuffisance alimentaire dans la perspective du défi climatique, par Yovan Gilles et les deux intervenants.

18h 30 Verre convivial

\* « L'autosuffisance alimentaire, quelle que soit la dimension du territoire envisagée, suppose : des terres cultivables, de l'eau, des semences, des agriculteurs, un climat ni trop sec ni trop froid, une organisation (en communs ?) et, de toute évidence, des choix politiques, ce qui ne semble pas toujours le cas quand, par exemple, polyculture vient s'opposer à monoculture. Comment les grandes métropoles, avec très peu de surfaces cultivables dans leurs limites territoriales, pourraient-elles envisager de tendre vers l'autosuffisance alimentaire, en intra muros et à leur périphérie, avec différents partenaires dans une démarche pourquoi pas de mise en communs ? » (Pierre Thomé)

## 12/10/2019 Les forêts : un bien commun à protéger

Histoire, actualités et perspectives

Maison du Libre et des Communs

226 rue Saint-Denis, 75002 Paris (M° Strasbourg Saint Denis)

de 15 h à 18 h 30 - accueil à partir de 14 h 30

Participation aux frais à partir de 3 Euros (réservations dans la limite des places disponibles)

Inscriptions : <https://framaforms.org/universite-d...>

Les forêts doivent-elles devenir des biens communs mondiaux ?

Bien que de nombreuses forêts sur la planète soient déclarées patrimoine mondial de l'Humanité par l'ONU, cela ne va pas de pair avec une reconnaissance juridique contraignante concernant leur protection. Comme l'affirme la juriste Marta Torre-Schaub : « Une idée serait de considérer les forêts mondiales comme des biens communs mondiaux, susceptibles d'avoir un statut juridique en tant que tels de sorte qu'ils soient gérés par la communauté internationale de manière exclusive ou conjointement avec plusieurs États en coalition. »

Les arbres : quand les spécialistes en parlent, ils les nomment « les sujets ». Sujets de quoi ? Sujets à qui ? La nature et ses forêts sont plus importantes que n'importe laquelle de nos technologies. Vous penseriez être perdu sans votre smartphone ? Imaginez donc un monde sans forêts, minéral comme dans les films de science-fiction. Production d'oxygène, séquestration du carbone, régulation du climat, pluie, bois, fibres, nourriture, médicaments... aucune technologie actuelle ne peut prétendre à cela !

Des projections font état d'un triplement de la demande en « ressources bois » d'ici 2050 et une production croissante de denrées comme le caoutchouc, le soja, l'huile de palme, le bœuf et le sucre, qui sont toutes des causes importantes de déforestation. La déforestation s'intensifie, principalement dans les régions tropicales. Même si une partie de l'industrie a engagé des efforts conséquents vers la durabilité de la couverture forestière, ces changements sont encore trop lents et localisés pour permettre de répondre à la pression sans précédent que les forêts subissent. « Il existe trop de divergences entre les engagements des États et des entreprises et la réalité de terrain. » (Marco Lambertini, DG WWF International). Et l'actualité a tristement rappelé la fragilité des écosystèmes forestiers : les feux difficiles à maîtriser en France, USA, Indonésie, l'Amazonie en proie aux flammes...

A noter : Au vu de l'ampleur du sujet, deux sessions seront dédiées aux forêts. Cette première propose un regard historique sur les forêts comme communs et leur importance actuelle dans les écosystèmes. La deuxième approfondira l'état des lieux des forêts en tant que « biens communs » et les aspects plus juridiques de leur protection.

Session proposée par Indira Bonvini

14h30 Accueil

15h - Université du Bien Commun, présentation du 3<sup>e</sup> cycle et de la session. Questions sur les attentes du public.

## 1ère partie

- ▶ 15h20 - 15h50 L'histoire des communs. Les biens communaux et droits d'usage en forêt en France et en Europe à travers les siècles. Intervention de Jérôme Buridant (Professeur de géographie historique à l'Université de Picardie, Jules Verne).
- ▶ 15h50 - 16h10 Les forêts et les sols forestiers assurent des fonctions capitales, complexes et interactives au sein de l'environnement, par rapport à l'air, à l'eau, au sol, à la biodiversité. Faut-il associer dégradation de l'environnement et déforestation ? Intervention d'Emmanuelle Neyroumande (Elle a travaillé 10 ans au sein du pôle Forêts du WWF France, puis 5 ans sur les enjeux mondiaux liés à la production et la consommation de pâte à papier au sein de WWF International).
- ▶ 16h20 - 16h40 Elaboration en petits groupes des questionnements pour le débat.

## 2ème partie

- ▶ 17h - 17h40 Questions et réactions du public, échanges avec Jérôme Buridant et Emmanuelle Neyroumande
- ▶ 17h40 - 17h55 Comment et pourquoi les forêts doivent-elles devenir des biens communs mondiaux ? La reforestation en débat. Intervention de Yovan Gilles (ouvrier - Les périphériques vous parlent).
- ▶ 17h55 - 18h15 Débat avec les trois intervenants
- ▶ 18h15 Clôture et perspectives
- ▶ 18h 30 Verre convivial